

## Avis de constitution

### SOCIETE « NYLAKO COMPANY »

Siège Abidjan Bingerville Akandje, Lot 1266, Ilot  
150

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 30/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NYLAKO COMPANY »

Objet : Fourniture et matériels de bureau, mobiliers  
de bureau, fournitures techniques, scolaires,  
imprimerie, fournitures informatiques, construction et  
réhabilitation de bâtiments, routes, voirie et réseau  
divers,  
débroussaillage, événementiel,  
communication et transport.

Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité  
de donner en garantie tout ou partie des biens  
sociaux.

-La prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

-La prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée

-Et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles,  
mobilières et immobilière, se rapportant  
directement ou indirectement à l'objet  
social ou pouvant en faciliter l'extension ou le  
développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Bingerville Akandje, Lot 1266, Ilot 150

Dirigeant(s) M KOKO AMON LOUIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12988 du 30/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°84748/GTCA/RC/2023 du 30/11/2023

